

I. HISTORICITE

L'ISLAM EN FRANCE

Jean-François CLEMENT

L'opinion est assez répandue selon laquelle les musulmans ne peuvent pas être intégrés ou assimilés dans nos sociétés d'occident, qu'il s'agisse des sociétés à forte identité religieuse de jadis ou des sociétés sécularisées actuelles. Une telle idée acquise mérite examen. Une première remarque : nous ne disposons d'aucune histoire synthétique des cinq migrations musulmanes, très différentes dans leurs natures, leurs contextes, leurs ampleurs et leurs localisations qui eurent lieu dans notre pays, ce qui explique notre amnésie collective. On a certes de multiples monographies mais l'intérêt des chercheurs s'est essentiellement fixé sur la période contemporaine de cette fin du XX^e siècle (1), éventuellement sur les débuts de la cinquième migration dans la période moderne, c'est-à-dire depuis la fin du XIX^e siècle (2). Or il peut être intéressant de s'interroger sur le passé plus lointain afin de voir si les préjugés actuels ont un quelconque fondement.

Selon une chronique latine, c'est en 716, sous le gouvernement d'al-Hurr ben 'Abd al-rah'mân al-Thaqafi, que le premier groupe de musulmans, des maghrébins encadrés par des officiers venus de l'actuel proche-orient, pénétra dans ce qui sera la France actuelle (3). La prise de Narbonne eut

(1) Annie KRIEGER-KIYNICKI, *Les musulmans en France*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1985, 144 p.; Francis LAMAND, *L'islam en France*, Paris, Albin MICHEL, 1986, 160 p.; Jean-François LEGRAND, «Islam en France», Paris, *Esprit*, 1986, n° 10, p. 1-30, Rémy LEVEAU, «Présence musulmane en France», Paris, *Etudes*, mai 1986, p. 589-602; Sous la direction de R. LEVEAU et G. KEPEL, *Les musulmans dans la société française*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1988, 202 p.; Bruno ETIENNE, «L'islam minoritaire» in *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987, p. 277-308 et *La France et l'islam*, Paris, Hachette, 1989, 321 p., etc.

(2) Sous la direction d'Yves LEQUIN, *La Mosaïque France, Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, coll. «Mentalités : vécus et représentations», 1988, 480 p. et Catherine WHITOL DE WENDEN, *Les immigrés et la politique, cent cinquante ans d'évolution*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1988, 393 p.

(3) Philippe SIENAC, *Musulmans et Sarrasins dans le sud de la Gaule du VIII^e au XI^e siècles*, Paris, le Sycomore, 1980, 146 p. Ce livre est une très utile synthèse sur cette période. Il a été notre principale source d'information. Plus anciens sont les livres de M. REINAUD, *Les invasions des Sarrasins en France*, Paris, 1836, livre réédité aux éditions Orient de Paris en 1964 et de D. BEKHOLAN, *La colonisation arabe en France*, Lyon, 1887. On peut aussi consulter J. LACAM, *Les Sarrasins dans le haut moyen-âge français*, Paris, éd. Maisonneuve, 1965; F. CODERA, «Narbona, Gerona y Barcelona bajo la dominación musulmana» in *Amari-Institut d'Estudis Catalans*, Barcelona, 1909-1910, p. 178-202; les deux articles de Ch. PELLAT, «Arbûna» in *Encyclopédie de l'Islam*, Paris, t. I, p. 668 et «Les Sarrasins en Avignon», in *Mélanges*, Paris, 1970, p. 178-191; R. ABADAL, «El paso de Septimania del dominio godo al franco a traves de la invasion sarracena», Buenos Aires, *Cuadernos de Historia de Espana*, 1953, p. 5-54 et A. VINGTINIER, *Les Sarrasins en Lyonnais*, Lyon, 1862.

lieu en 719. A ce propos, l'historien *al-Zuh'ri* rapporte une curieuse légende dans son *Kitâb al-Jughrâfiyya*. Il y aurait eu dans cette ville une statue sur laquelle était écrit le texte suivant : «Fils d'*Ismâ'il*, demi-tour ! Vous ne pouvez aller plus loin. Je vous en donnerais l'explication si vous me le demandiez, mais si vous ne faites pas demi-tour, vous vous entretenez jusqu'à la consommation des siècles». Etrange mise en garde qui peut aussi bien signifier des dissensions entre les dirigeants musulmans quant à l'opportunité de la conquête de territoires nouveaux au-delà des Pyrénées qu'une forme de résistance nationale de la part des Catalans. Rétrospectivement, on peut y voir l'idée d'une France non islamisable, encore faudrait-il pouvoir interroger cette statue pour savoir pourquoi. Un régime de protectorat fut installé à Narbonne. Cela veut dire que quelques familles musulmanes seulement se sont établies à Narbonne. La population est restée juive ou chrétienne pour l'essentiel avec son chef, le comte Ansemundus. On pense à la suite de recherches archéologiques récentes qu'une partie de l'atrium de la basilique aurait été transformé en mosquée. Après 759, cette mosquée, sans doute la première de France, aurait été soigneusement détruite et transformée en cour. En conséquence les seuls témoignages de la présence musulmane retrouvés à Narbonne ont été des poteries et des pièces de monnaie musulmanes nous dit J. Caille dans *l'Histoire de Narbonne* publiée à Toulouse en 1981 sous le direction d'A. Cabanis et J. Michaud.

Bientôt toute la Septimanie, le Languedoc-Roussillon actuel, sera soumise et cela sans aucune résistance. En mai 721, les troupes musulmanes arrivent devant Toulouse. Une bataille met aux prises les troupes du Comte Eudes et celle du gouverneur *al-Samh' ben Mâlik al-Khawlânî*. Ce dernier fut tué au cours du combat et l'offensive ne reprit qu'en 725-726 (107 de l'hégire). Carcassonne est occupée et les troupes musulmanes s'emparent de Nîmes. Commence alors la première montée de la vallée du Rhône. La ville de Lyon est prise et l'équipée s'arrête à Autun puis en Bourgogne, peut-être même à Luxeuil selon certaines traditions, où les troupes rebroussement chemin.

En 731, le *jihâd* est proclamé par 'Abd al-rah'mân ben 'Abd Allâh al-Ghafiqi. Un rassemblement militaire se fait en Espagne à Pampelune. Les troupes passent les Pyrénées et prennent Bordeaux. Une partie de l'Aquitaine est pillée. Le comte Eudes fait alors alliance avec Charles Martel et les troupes musulmanes sont défaites près de Poitiers en octobre 732. Une partie des prisonniers est transférée au nord de la Loire tandis qu'une autre fit souche sur place. Les descendants de ces hommes sont aujourd'hui des français ordinaires qui ont fait récemment l'objet d'une enquête (4). Des chercheurs parisiens ont étudié une affection rare, la phénylcétonurie, maladie héréditaire due à une anomalie métabolique elle-même liée à une particularité génétique située sur le chromosome 12. Il existe plusieurs variétés de la maladie très circonscrites géographiquement, au Danemark, au Yémen et au Maghreb. Or cette mutation maghrébine se retrouve en France et dans des familles installées de très longue date. Tout montre donc qu'il y a ac-

(4) Stanislas LYONNET, Françoise REY, Catherine CAILLAND, Véronique ABADIE, Arnold MUNCH et Jean REY, «Bases moléculaires de la phénylcétonurie en France : de l'invasion celtique à la bataille de Poitiers», Paris, *Médecine-Sciences*, novembre 1988.

tuellement dans notre pays des séquelles génétiques des invasions maghrébines du huitième siècle que le progrès de la médecine permet de découvrir douze siècles plus tard.

En 734, le duc de Provence, Mauronte, menacé par Charles Martel, fait alliance avec le gouverneur de Narbonne, *Yusûf ben 'Abd al-rah'mân al-Fihri*. Charles Martel venait de réoccuper Lyon et d'en chasser ses maîtres musulmans. Les troupes musulmanes vinrent occuper plusieurs places fortes de Provence. Elles installèrent en particulier une forte garnison en Avignon et toute une série de postes sur la rive gauche du Rhône jusque dans la région lyonnaise. La toponymie actuelle garde des traces de ces sarrasins, sans compter les tours sarrasines par exemple aux Baux-de-Provence. Le but de Mauronte, en installant les musulmans à Arles, les Baux, Saint-Rémi et Avignon était de protéger son territoire contre les incursions des barbares du nord et donc contre la poussée des Francs. La ville de Lyon fut même réoccupée une seconde fois. Mais Childebrand, le frère de Charles Martel, reprit la capitale des Gaules et les deux frères Martel descendirent la vallée du Rhône pour mettre le siège devant Avignon qu'ils reconquirent après de durs combats. La répression y fut particulièrement violente selon la *Chronique de Moissac*. Puis les deux chefs francs partirent assiéger Narbonne. Ils s'emparèrent de cette ville en 759 (752 selon les *Annales de Metz*), après avoir promis aux Goths qui vivaient dans la ville qu'ils conserveraient leurs lois. Ceci mit un terme à cette période de quarante années de présence musulmane dans le sud de la France actuelle. Cela n'empêcha pas certains musulmans de rester, en particulier à Lunel où ils forment une partie du fond de la population actuelle de la ville.

La monarchie carolingienne connaît alors sa période d'essor. Ce sont donc ses troupes qui partiront menacer en Espagne les musulmans. Elle aura une politique d'alliance avec les chefs chrétiens du nord du pays tout en entretenant des relations diplomatiques avec les califes de Baghdad. La première ambassade 'abbâsîde fut reçue en 768 au château des Sels sur le bord de la Loire. Puis Charlemagne partit lui-même en Espagne où il s'empara de Saragosse. C'est au retour de cette expédition que se situe le célèbre épisode de Roncevaux où des basques détruisirent l'arrière-garde de son armée.

En 793 eut lieu la deuxième pénétration en France. Le gouverneur *Hichâm* 1^{er} envoie son général *'Abd al-Mâlik ben Mughith* reprendre pied en Septimanie. Narbonne est assiégée. Une partie des remparts sont détruits et l'historien *al-Maqqari* rapporte que des milliers de charges de terre venant du mur en pisé de Narbonne ont été expédiées à Cordoue afin d'y servir à la construction d'une mosquée. Le comte Guillen de Toulouse est battu près de Villedaigne. C'est de cette époque que datent les dessins de combats avec les sarrasins conservés dans la citadelle de Carcassonne. Mais Charlemagne réagit et il envoie en Espagne une seconde expédition qui prend Barcelone en 801. Les émirs umayyades de Cordoue se sentant menacés finirent par conclure une trêve en 810. La dernière tentative terrestre de pénétration en France aura lieu en 841 mais elle sera un échec.

La troisième venue de musulmans en France eut lieu plus tard et dans une tout autre région puisqu'elle se développa à partir de la Provence au IX^e siècle. Cette fois-ci, les nouveaux venus ne passent plus par voie de terre en empruntant les routes de la Catalogne actuelle mais ils viennent par voie de mer. Ces raids maritimes ne seront plus le fait des pouvoirs publics musulmans d'Espagne comme dans les deux premières tentatives faites par voie terrestre. Ce seront des individus au fort esprit d'entreprise qui en seront les initiateurs. Autre changement notable, les motivations ne seront plus religieuses ou politiques mais essentiellement économiques. Le premier raid maritime est signalé en 798 dans les Annales de Fulde. En 812, Nice est attaquée. En 838, la ville de Marseille est pillée. Puis c'est le tour d'Arles. Pour faciliter leurs opérations, les pirates décident de créer un port qui pourrait être leur repaire permanent. Celui-ci est aménagé en Camargue vers 850 (5). Arles est à nouveau attaquée à deux reprises et l'archevêque de la ville est fait prisonnier en 869. Peu après, le port de Camargue est détruit et ses 150 habitants disparaissent.

Une dizaine d'années plus tard, un deuxième port est construit, beaucoup plus à l'est dans ce qui allait devenir le massif des Maures et que les historiens arabes appellent le *jabal al-qilâl*. Initialement, cet établissement ne fut créé que par une vingtaine d'hommes. Mais ils furent bientôt rejoint par une centaine d'autres. Puis ce village côtier prit de l'ampleur (6). Fréjus fut, dit-on, pillé sept fois. Toulon fut attaqué, tout comme Antibes et Villefranche-sur-mer. Ce fut aussi le cas de Marseille et d'Aix-en-Provence. Pour faciliter leurs expéditions, les nouveaux venus installèrent deux fortins permanents en dehors du massif des Maures actuel. Ils s'en servirent comme relais pour aller vers les Alpes où se trouvaient de riches monastères. Apt fut attaqué en 896, Sisteron en 911 et Embrun en 916. Les cols entre la France et l'Italie furent atteints à plusieurs reprises et plusieurs groupes de pèlerins en route pour Rome y furent pillés. Une expédition eut même comme objectif l'abbaye de Saint-Gall en Suisse.

Cette présence gêna les relations commerciales qui transitaient par le massif alpin. Aussi une première réaction vint des Byzantins. Ceux-ci vinrent par mer pour attaquer le massif des Maures en 931. En 942, le comte de Provence attaque lui aussi cette base de La Garde Freinet mais par voie terrestre tandis que les byzantins font un blocus naval. Mais le comte Hugues conclut un traité avec les sarrasins et leur permet de s'installer en Maurienne, au cœur même des Alpes (il y a encore actuellement à proximité de Briançon un mont sarrasin).

(5) F. BENOÎT, «Documents historiques sur les incursions des Sarrasins et des Barbaresques en Camargue au Moyen-Âge», Tunis, *La revue tunisienne*, 1932, p. 301-306 et E. CAMAU, *Premiers ravages des sarrasins en Provence*, Paris, éd. Lechevalier, 1911.

(6) Ch. VERAN, *Le Fraxinet des Sarrasins*, Paris, éd. Spec, 1965; les deux articles d'A. VISQUIS, «Premier inventaire du mobilier de l'épave dite des jarres à Agay», Paris, 1973, *Cahiers d'archéologie subaquatique*, t. II, p. 157-159 et «Présence sarrasine en rade d'Agay au X^e siècle», Fréjus, *Rencontre d'archéologie sous-marine de Fréjus-Saint-Raphaël*, 1974 et l'article de S. XIMENES, «Étude préliminaire de l'épave sarrasine du rocher de l'Estéou», Paris, 1976, *Cahiers d'archéologie subaquatique*, t. V, p. 139-150.

Comme le territoire situé à gauche du Rhône appartenait au Saint empire romain germanique, l'empereur d'Allemagne Othon fit le projet d'aller détruire l'établissement du massif des Maures. Cependant c'est un incident très grave qui précipita les événements. En juillet 972, près du pont d'Or-cières sur le Drac, les musulmans réussirent une prise d'otage tout à fait extraordinaire car ils s'emparèrent de l'Abbé de Cluny, Mayeul. Certes le prélat fut rapidement libéré contre une énorme rançon. Mais les réactions furent, cette fois, très rapides (7). Une alliance regroupa provençaux, italiens et byzantins et à l'automne 972, tout le massif des Maures est soumis. Là aussi, les prisonniers firent souche sur place comme le souligne une chronique religieuse écrite une vingtaine d'années plus tard. L'onomastique familiale en fera foi très longtemps car ces hommes resteront musulmans quelque temps avant d'être entièrement assimilés sans aucun problème particulier.

Ces trois premières migrations eurent lieu dans l'espace de trois siècles. Elles touchèrent au VIII^e siècle le Languedoc, l'Aquitaine, les franges du Massif central avec deux poussées vers la Loire et vers la Bourgogne. Au IX^e siècle, elles se développèrent en Camargue et de là vers le bas de la vallée du Rhône. Enfin au X^e siècle, le cœur de leur action se situait en Provence et les poussées se firent par la vallée de la Durance en direction des cols alpins et de la Suisse. Comme on l'a vu, les musulmans nouèrent des relations diverses privilégiant tantôt la conquête tantôt les alliances. La situation ne changera qu'après l'apparition de l'esprit de croisade, c'est-à-dire après le XI^e siècle.

Par la suite, durant tout le moyen-âge, des musulmans furent présents dans tout le midi de la France, mais ce n'était plus des conquérants bien qu'il y ait eu encore des raids maritimes comme en 1019-1020 contre Narbonne. Il s'agissait d'hommes isolés, très souvent des commerçants mais aussi parfois des esclaves (8). Au XI^e et XII^e siècles, ce sont plutôt les futurs français qui passent en Espagne pour y participer à la *reconquista*. C'est l'occasion de multiplier les contacts, ce dont il y aura de multiples traces dans la littérature, la musique et l'architecture mais aussi dans les diverses langues méridionales (9). C'est aussi l'époque où les chansons de gestes transfigurent la présence musulmane dans le sud de la France. Des stéréotypes se figent qui vont traverser les siècles mais on en connaît mal l'évolution. Un effort très important de traduction de textes arabes se manifesta aussi dans le sud de la France tout comme en Espagne.

(7) P.A. ARMAGUIER, «La capture de Saint-Mayeul de Cluny et l'expulsion des Sarrasins de Provence», Paris, *La revue Bénédictine*, 1963, p. 316-323. Cf. aussi R. LATOUCHE, «Les idées actuelles sur les Sarrasins dans les Alpes», Grenoble, *Revue de Géographie alpine*, 1931 et B. LUPPI, *I Saraceni in Provenza*, in *Liguria e nelle Alpi occidentali*, Bordighera, Istituto internazionale di Studi liguri, 1952.

(8) Charles VERLINDEN, «Les esclaves musulmans du midi de la France» in *Cahiers de Fanjeaux, Islam et chrétiens du Midi (XII-XIV^e s.)*, Toulouse, Privat, 1983, p. 215-234 et E. DAVIN, «Les esclaves sarrasins en Provence», Toulon, *Bulletin des amis du vieux Toulon*, 1943.

(9) E. de SALLE, «Lettre à M. Cros-Mayreville sur les débris de la langue arabe existant dans les patois du midi», Carcassonne, *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*, I, p. 119-136.

La quatrième migration musulmane est aussi la moins connue du grand public. Elle se situe au début du XVII^e siècle. A aucun moment, le sud de la France ne fut dépourvu de musulmans. Des commerçants maghrébins ou turcs furent presque toujours présents dans les ports de la méditerranée où ils avaient leurs quartiers et leurs mosquées. D'autre part, il y avait toujours les esclaves dont on eut encore plus besoin lorsque le système des galères fut mis en place. Il y avait également les diplomates fréquemment de passage et les convertis ou ex-convertis de retour chez eux au terme d'une vie passée au Maghreb ou au proche-orient. On peut même penser qu'en raison de la course, il y eut relativement beaucoup plus de français qui se sont convertis à l'islam à cette époque qu'aujourd'hui (10). Le roi de France, signataire des traités avec les puissances musulmanes, intervient chaque fois que des incidents xénophobes éclatent ou lorsqu'il est porté atteinte aux pèlerins musulmans en transit dans les ports du sud de la France (11).

La quatrième vague dont on va parler n'eut rien à voir avec les arrivées individuelles. Ce fut un mouvement relativement important dû à l'expulsion d'Espagne des morisques ou musulmans espagnols. Ces hommes, apparemment convertis au christianisme depuis deux siècles pour échapper aux foudres de l'inquisition, étaient restés musulmans selon le principe de la *taqiyya* qui est une restriction mentale due à l'état de nécessité.

Une délégation de morisques était venue voir Henri IV en 1605. Elle dénonça la conspiration de Louis de Halagonia qui voulait livrer Marseille aux Espagnols. Aussi Henri IV envisagea-t-il un moment d'envahir l'Espagne de Philippe III en faisant alliance avec ces morisques qui l'appelaient au secours après s'être tournés, mais en vain, vers d'autres souverains. Le roi de France envoya même un émissaire en Espagne qui rencontra divers responsables musulmans. Ces chefs d'*aljamás* lui promirent de lever une armée de 80 000 hommes. Cette armée aiderait, en faisant diversion au sud, les troupes françaises qui pénétreraient au nord. Ces chefs espagnols promirent aussi d'offrir 120 000 ducats au gouverneur du Béarn afin de financer cette expédition française en Espagne. Peu après, Henri IV fut assassiné par un moine.

Philippe III fut mis au courant de toute cette affaire. Il savait par ailleurs par les enquêtes des inquisiteurs que les morisques continuaient en secret à pratiquer leur religion et à célébrer les fêtes musulmanes. Aussi profita-t-il de l'occasion pour mettre un terme à une révolte qui durait depuis plus de quarante ans. Il promulgua un décret d'expulsion collective le 10 janvier 1610. Les morisques avaient 30 jours, bientôt ramenés à 20 pour quitter l'Espagne. 500 000 personnes partirent pour le Maghreb où elles eurent immédiatement des fonctions importantes car elles y fournirent, en raison de

(10) Lisbeth ROCHER et Fatima CHERQUAOUI, *D'une foi l'autre, les conversions à l'islam en Occident*, Paris, le Seuil, 1986, 224 p. et quelques réflexions sur ce livre dans la revue *Esprit*, 1986, n° 6, p. 120-121.

(11) «L'orient des Provençaux», Marseille, *Marseille, revue municipale*, 2^e semestre 1982, n° 130-131, 179 p. et *L'orient des Provençaux dans l'histoire*, Marseille, Archives départementales, Marseille, Chambre de Commerce et d'industrie, Marseille, Archives de la ville, Marseille, 1982, 472 p.

leur culture, une composante nouvelle aux bourgeoisies locales. Une partie de ces réfugiés développa aussi la guerre de course en Méditerranée et dans l'Atlantique. Ces hommes apportèrent aussi avec eux des techniques nouvelles. Mais ce qu'on sait beaucoup moins, c'est que 150 000 de ces personnes furent expulsées vers le nord, tout particulièrement dans le Languedoc-Roussillon et le pays basque.

Un petit nombre de ces expulsés, environ 800 personnes, alla même se réfugier en Provence dont ils furent chassés à nouveau par un décret du Parlement d'Aix du 13 janvier 1611. Mais la mesure ne toucha qu'une faible partie de ces hommes car ils avaient presque tous des certificats de baptême ou ils prouvèrent qu'ils pouvaient subsister sans mendier. Parfois les autorités locales sollicitèrent le maintien de ces hommes sur place comme à La Cadière et à Cassis car ces hommes étaient «gens de bien». Très souvent des particuliers ont pris ces morisques sous leur protection en s'engageant à les nourrir et à payer les frais de leurs départs s'ils voulaient un jour quitter leur nouveau pays. La Provence garda environ la moitié de ces nouveaux venus.

Toutefois l'essentiel s'installa dans les Pyrénées et tout particulièrement dans la région de Narbonne et dans le Béarn. 30 000 personnes seulement sur les 150 000 regagnèrent le Maghreb ou l'Italie par le port d'Agde. Ce furent souvent les plus riches qui pouvaient se payer ce voyage. Les autres décidèrent de s'installer sur place. On a sur cet exode divers témoignages. M. de Vaucelle écrivait au roi de France : «Votre Majesté aura su comme tous les morisques du royaume de Valence sont passés, leur nombre s'est trouvé de cent trente mille». Et dans le Mémoire de M. de Puizieux au roi, on peut lire : «aujourd'hui 28 décembre 1610 est arrivé un courrier de Séville où est le marquis de Saint-Germain qui est après à faire trouver vaisseaux pour quelques morisques d'Andalousie qui désirent passer en France». Aussitôt le roi avait donné l'ordre de bien accueillir ces hommes qui arrivaient en réfugiés et non en conquérants. De plus, c'est en toute conscience que ces musulmans avaient choisi la France et non le Maghreb. Ils savaient parfaitement qu'il y avait, dans ce pays, à côté du catholicisme, le protestantisme et que cela changeait beaucoup de choses. Mais par dessus tout, ces morisques représentaient ce qui allait devenir la modernité de l'Etat qui se mettait alors en place.

On peut rapidement s'expliquer sur ce point. En Espagne, pendant deux siècles, ces hommes avaient vécu dans leur être la séparation entre une identité normalisée, celle qui leur était imposée par l'Etat chrétien, et leur identité profonde mais résiduelle socialement qui était l'identité musulmane (12). Pour continuer à vivre dans la société nouvelle où seule était tolérée l'apparence chrétienne, ces hommes avaient dû accepter que soit détruit l'islam comme phénomène social total englobant à la fois le religieux et le politique, la transcendance et la mondanité. Pour ces nouveaux citoyens, la religion était devenue une affaire totalement privée. Ces hommes qui arrivent donc en France sont porteurs de la future condition de l'homme occidental mo-

(12) Mercedes GARCIA-ARENAL, *Los moriscos*, Madrid, Editore nacional, 1975, 318 p.

derne. Ils savent ce que signifie la séparation entre l'homme intérieur qui peut suivre la religion de son choix et l'homme politique qui accepte la coercition de l'Etat et sa normalisation selon les valeurs dominantes. On peut affirmer que la morisquisation, cette coexistence de deux personnes au sein d'un même être qui a cessé d'être musulman au sens ancien, a été une expérience nouvelle dans l'histoire de l'occident qui a eu les plus grandes conséquences.

Cela signifie qu'il existe des sociétés où des hommes acceptent de vivre sans que toutes les dimensions de la vie collective soient soumises à ce qu'ils acceptent comme loi religieuse. A côté du sacré, il y a place pour ce qui deviendra la laïcité. Les morisques sont des hommes qui ont vécu cette métamorphose du musulman en sujet de l'Etat moderne. D'où le fait que certains d'entre eux aient clairement émis le souhait de venir en France ou en Italie et non dans des pays où tous les champs de la vie sociale étaient dominés par la religion musulmane comme au Maghreb. Car dès lors qu'il y a la séparation entre la personne publique, le citoyen abstrait, et la personne privée qui se soumet à la religion de son choix, l'idée même de *dâr al-islâm*, de territoire musulman, devient dépourvue de tout sens. Comme est dépassé le projet pré-moderne de l'Etat espagnol qui, par son inquisition, aurait voulu imposer aux morisques une nouvelle unité entre personne publique et personne privée. L'Etat français s'est contenté d'accepter dans les Pyrénées un serment collectif afin de repeupler des régions ravagées par les guerres de religion. L'adaptation des nouveaux venus fut très progressive et l'assimilation mit deux siècles pour s'achever et ce fut la guerre de 14-18 qui termina véritablement le processus en effaçant définitivement les dernières particularités.

Ce qui permit l'assimilation de ces hommes fut qu'on ne leur imposa pas la perte immédiate de leur identité comme le souhaitait l'inquisition mais on ne leur imposa pas non plus de se définir comme musulmans, ce qu'ils n'étaient plus depuis longtemps, du moins dans le sens ancien de ce terme. On leur a simplement donné le statut d'apatride à la différence des juifs marranes eux aussi expulsés d'Espagne. Ces derniers ont eu un autre statut puisqu'on leur a imposé la soumission à leur loi religieuse en ce qui concerne leur statut personnel. Ils formèrent, comme les autres juifs, une «nation» avec ses tribunaux, ce qui a contribué à fossiliser l'identité et à créer les problèmes liés à la tourmente révolutionnaire, problèmes qui ont trouvé une solution provisoire dans le Sanhédrin napoléonien. Dans ce cas, l'émancipation s'est opposée à une totale assimilation.

La cinquième migration musulmane en France est très récente. Elle est même contemporaine puisqu'elle est liée aux troubles et aux dépossessions dues aux guerres de colonisation ou de décolonisation. Auparavant, il n'y eut que l'arrivée dans la vallée du Rhône de quelques éléments des troupes musulmanes de Bonaparte (13). Arrivèrent donc vers 1870-71 des commerçants ambulants algériens appelés turcos. Puis ce sera, au tournant

(13) Anouar LOUCA, *Mythe et réalité de l'Orient romantique : les Mamelouks en France*, éd. Aubanel (à paraître).

du siècle, vers 1900-1905, les premiers ouvriers immigrés, algériens tout d'abord suivis quelques années plus tard par les marocains. Ces maghrébins sont 30 000 à la veille de la guerre de 14. Puis ce sera la ruée et pour une double raison. D'une part, il faut remplacer à l'arrière les travailleurs absents, occasion de recruter 132 000 maghrébins pour les fermes et les usines d'armement, d'autre part, il faut remplacer sur le front les soldats tués.

C'est dans l'armée que le problème de l'islam va se poser avec le plus d'acuité car 175 000 algériens arrivent en France sans compter les musulmans d'autres nationalités (14). Les officiers-interprètes (il n'y a pas encore de corps d'officiers de affaires musulmanes) constatent que l'attachement à l'islam augmente en situation d'exil et de stress intense. Aussi les autorités militaires prennent-elles pendant la guerre la décision de faire venir des *imâm*-s, des personnes qualifiées pour guider les prières et des *t'âlaba* représentant diverses confréries religieuses. La république laïque crée des salles de prières dans les dépôts ainsi que dans les hôpitaux. Les premiers grands cimetières musulmans sont créés (il y en eut au moyen-âge dans les villes du sud : on a par exemple trouvé une pierre tombale écrite en arabe tout à fait par hasard en creusant le sol à Montpellier). L'armée va jusqu'à construire une mosquée en bois au camp de Zossen qui sera déplacée dans le jardin colonial de Nogent-sur-Marne. Mais les tirailleurs se désintéressent souvent de ces lieux de culte construits à leur intention. Par exemple à Nogent, les soldats font leurs prières en plein air à côté de la mosquée qui leur était destinée.

Après la guerre, le nombre des musulmans sur le territoire métropolitain retombe à 10 000 personnes en 1919. La croissance reprend à partir de 1920. En 1924, il y avait 120 000 personnes, en majorité des algériens; on comptait aussi 10 000 marocains, 10 000 tunisiens et quelques orientaux. Ce chiffre resta stable jusqu'à la crise de 1930 qui entraîna un reflux vers le Maghreb. Un nouveau minimum fut atteint en 1936 et la seconde guerre mondiale arrêta brutalement le léger mouvement de reprise qui suivit.

Les pratiques religieuses de ces musulmans sont observées par la préfecture de Police de Paris mais aussi par les bureaux des affaires indigènes créés le 25 juillet 1916 et par la gendarmerie. Ces rapports signalent la très faible pratique religieuse de ces ex-paysans devenus ouvriers qui sont plutôt tentés de célébrer le culte de Bacchus. Aussi en 1917, la décision est prise d'interdire la vente de boissons alcoolisées aux «travailleurs coloniaux» et en 1918, on édicte l'interdiction absolue de servir de l'alcool dans les débits de boisson «aux indigènes de l'Afrique du nord». De telles pratiques déviantes diminueront considérablement lorsque se constitueront des ghettos sécurisants dans les principales grandes villes après 1920. Mais l'alcool ne cédera pas pour autant sa place à Dieu. Il n'y a pas de vraie demande de construction de mosquées chez ces ouvriers et lorsque des mosquées sont construites en France, comme la mosquée de bois de Toulouse, c'est toujours à l'initiative de patrons français soucieux de créer un bon climat dans leurs entreprises.

(14) Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée, la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle*, Genève, Droz, 1981, 793 p.

La pratique des jeux de hasard et le développement de la prostitution sont les réalités quotidiennes de ces paysans déplacés qui ne connaissaient pour la plupart dans leurs pays d'origine que des formes d'islam populaire. En rupture avec leur milieu de multiples façons, ces ouvriers multiplièrent donc les modèles d'inconduite.

C'est après la seconde guerre mondiale que le nombre des musulmans s'accrut considérablement au point de faire de l'islam, et cela pour la première fois dans notre histoire, la deuxième religion de notre pays. Ceci pose des questions nouvelles dès lors que, depuis la crise des années 70, l'identité religieuse se renforce : est-ce que l'Etat français doit occuper la place qui lui revient de droit au sein des institutions islamiques internationales ? Après tout, les Etats syriens ou turcs, où la religion est séparée de l'Etat, sont membres de ces groupements. Pourquoi pas l'Etat français qui possède plus de musulmans que plusieurs pays musulmans ? Et, de la même manière qu'on a organisé au XIX^e siècle l'intégration des juifs ou des protestants au sein du système républicain, n'est-il pas temps de faire des propositions aux musulmans de France afin de créer un nouveau contrat social liant l'Etat aux religions ? Questions redoutables qui sont celles de notre présent.

Bien qu'il y ait eu des musulmans de manière continue depuis treize siècles dans notre pays, l'islam n'est pas encore perçu comme une religion autochtone. Il reste la foi d'hommes destinés à partir un jour. Et dans l'imaginaire collectif, il reste aussi une religion inassimilable, du moins aux yeux de beaucoup. C'est pourquoi on ne peut que souhaiter que des recherches historiques sérieuses soient entreprises. Si on constate que nous avons deux parents, quatre grands-parents, huit arrières grands-parents, etc., on est bien obligé de conclure, si on fait ce calcul en remontant douze siècles en arrière, qu'en dehors des étrangers venus tout récemment, tous les français de souche ont eu des ancêtres maghrébins ou espagnols musulmans, mais aussi goths ou celtes. L'identité française, c'est peut-être une culture dominante unique, mais sur le plan ethnique, c'est ce mélange et aujourd'hui, c'est ce mélange qu'il faut faire accepter.